

Le Courrier du Résoado

2

MDA68 8-10, rue des pins 68100 MULHOUSE | www.cg68.fr/mda/

Janvier 2012

Sommaire

- Résumé des Café-Infos de l'automne 2011
- Pour en savoir plus...
Les traumatismes sexuels
- A venir – Programme des Café-Infos du 1^{er} semestre 2012
- Activités de la MDA68 /
Quoi de neuf en 2012 ?
- Actualités médico-sociales
- Les Lieux d'Ecoute pour Adolescents (LEA)
- Zoom sur des institutions partenaires de la MDA68 : Le Cap – La CRIPS

Un lieu pour eux

La Maison des Adolescents 68 et son Réseau ont pour mission d'apporter des réponses de santé globale : somatiques, psychiques, sociales, scolaires, éducatives et relationnelles, accès aux droits...
Lieu d'accueil, d'écoute, de prise en charge et d'information, la Maison des Adolescents est destinée aux jeunes de 12 à 25 ans, à leur famille et aux professionnels.

Infos pratiques

La MDA68 est ouverte du lundi au vendredi

Lundi : 13h30 – 18h

Du mardi au vendredi :

9h – 12h / 13h30 – 18h (mercredi – 19h)

→ Permanences à Colmar :

médecin psychiatre et éducateur spécialisé,
le mercredi sur rendez-vous

Tél. 03 89 32 01 15

Vous souhaitez diffuser une information qui concerne l'actualité médico-sociale en lien avec les problématiques adolescentes ?

Le Courrier du Résoado constitue un support pour la diffusion d'informations sur la question adolescente.

Contactez-nous :

→ Tél. 03 89 32 01 15 / c.pascal@mda68.fr



Les Maisons des Adolescents ont été créées depuis quelques années afin de faciliter une approche globale et pluridisciplinaire de la santé des jeunes – au sens d'un bien-être physique, psychique, relationnel, social et éducatif – par le biais de l'écoute, de consultations spécialisées, rapides, gratuites et confidentielles. Au niveau local, la MDA68 est le fruit d'une volonté commune de différents partenaires et a pris la forme d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) en 2009.

L'Etat, l'Education Nationale, les Hôpitaux de Mulhouse et Colmar, les Villes de Mulhouse et Colmar, la PJJ ainsi que deux porteurs majeurs – le Centre Hospitalier de Rouffach et le Conseil Général – ont permis sa naissance et veillent, depuis maintenant deux ans, à son développement.

Seules 8% des MDA existantes sont constituées en GIP et ont relevé le défi de réunir autant d'acteurs. Cette singularité nous a poussés à travailler de manière « intégrée » afin de créer un « guichet unique » et d'éviter la juxtaposition de services de différentes origines. La philosophie d'action mise en œuvre et l'organisation qui en découle ont permis en 2011 :

- l'accompagnement de plus de 1050 jeunes âgés de 12 à 25 ans avec des problématiques souvent intriquées
- de générer un nouveau réflexe pour les 900 parents accueillis face au désarroi engendré par les difficultés de leurs adolescents
- d'accueillir 350 professionnels œuvrant auprès des jeunes lors des actions d'information-formation proposées par la MDA68 et ses partenaires du Réseau.

L'activité se traduit, pour l'équipe composée en fin d'année 2011 de 18 professionnels, par 3800 entretiens et consultations (médicaux 19%, psychologiques 32% et socio-éducatifs 49%).

Accueillir, accompagner, soigner comme nous l'avons fait et nous le ferons demain n'a été possible que par la volonté concertée de nos institutions, mais aussi par l'action des nombreux partenaires de notre quotidien, tous engagés auprès des adolescents en questionnement et en souffrance.

Bénédicte DEGUILLE,

Directrice de la MDA68



Education Nationale, m2A, La Ville de Mulhouse, Les Centres Hospitaliers de Mulhouse et Colmar, La Ville de Colmar, L'association Le Cap et la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Résumé des Café-Infos de l'automne 2011

L'automne 2011 a inauguré une nouvelle session de Café-Infos aussi riches que diversifiées du point de vue des thématiques proposées par les intervenants.

→ **22 septembre, Echanges autour de la question des violences sexuelles, Mme M. RINGELE**

Pour répondre à des questionnements liés à notre pratique auprès de jeunes femmes (et hommes), Mme M. RINGELE, Coordinatrice du Planning Familial 68, nous a invités à un temps de réflexion et d'échanges sur les violences sexuelles. Rappelons quelques chiffres qui indiquent l'ampleur de ce phénomène : 48 000 femmes seraient victimes de viol chaque année en France ; les mariages forcés concerneraient 70 000 personnes par an ; 15 à 18 000 personnes se prostituent et parmi elles, 98% sont des femmes. Au niveau juridique, une distinction est réalisée entre le viol – tout acte de pénétration sexuelle commis sous contrainte, menace ou effet de surprise – et l'agression sexuelle qui concerne toute atteinte sexuelle perpétrée avec violence mais sans pénétration (tentatives de viol, attouchements, exhibition sexuelle, harcèlement sexuel...). Mme M. RINGELE rappelle l'importance de l'attention portée à la parole de ces personnes qui peut dévoiler des violences subies.

→ **13 octobre, Les troubles de la personnalité à l'adolescence, Dr B. DUTRAY**

Le Dr B. DUTRAY relève 4 groupes de symptômes dans les troubles de la personnalité : instabilité affective (fluctuations intenses de l'humeur, dépendance à l'environnement), impulsivité (verbale, conduites à risque...), relations instables et symptômes cognitifs (paranoïa, hallucinations...). L'apparition de ce trouble est à distinguer de la « crise » d'adolescence en ce sens qu'on trouvera principalement des efforts démesurés pour éviter l'abandon, des relations instables, ainsi que des menaces et gestes suicidaires envahissants et répétés. La première intervention thérapeutique concerne l'explication du diagnostic et de ses enjeux à l'adolescent et à sa famille.

→ **7 novembre, Le syndrome d'Asperger et l'autisme de haut niveau à l'adolescence, Equipe du Centre de Ressources Autisme Adultes 68**

M. E. BIZET, neuropsychologue, et le Dr C. SCHAAL, psychiatre, ont réalisé une présentation clinique et médicale du syndrome d'Asperger. L'équipe poursuivra cette thématique lors du Café-Info du 9 janvier 2012. Un résumé vous sera proposé dans le prochain numéro.

→ **8 décembre, Folie, ensorcellement : une histoire de croyances ? Ebauche d'une approche ethnopsychiatrique, Dr S. FATTAH**

Le Dr S. FATTAH s'est penché sur la question de l'expression de la psychopathologie selon les cultures. Il souligne l'importance de la prise en compte de la culture dans la lecture de la souffrance des individus. En effet, cette souffrance peut être accentuée par l'impression de la personne de ne pas être comprise par le professionnel. Chez les migrants, plus particulièrement, la relation entre l'individu et les objets non-humains fait partie intégrante de la culture et doit être respectée pour pouvoir décrypter les symptômes.

A venir...

Programme des Café-Infos du 1^{er} semestre 2012
Lieu : Maison des Adolescents

Mardi 31.01 et 7.02 → 17h - 19h

L'adolescence aujourd'hui, les nouveaux risques. Présentation de la MDA68
B. DEGUILLE, Directrice, C. VOULOT, Assistante sociale, MDA68.

Cette action d'information généraliste s'adresse uniquement aux enseignants, aux professionnels de l'animation et aux parents.

Judi 16.02 → 14h - 17h

Adolescence et attachement
Dr C. PACCALIN, pédopsychiatre, Service de Psychiatrie Infanto-juvénile, Hôpitaux Civils de Colmar.

Pour cette thématique, les professionnels de l'ASE (CG68), de la PJJ et des foyers d'hébergement pour enfants (MECS) seront prioritaires.

Judi 22.03 → 14h - 17h

Anorexie-boulimie : Evolution des concepts et des prises en charge. L'offre de soin dans le Haut-Rhin. Présentation de l'ARTTA (Association Réseau des Thérapies des Troubles Alimentaires)
Dr P. GUINGAND, psychiatre, Centre Thérapeutique de Jour, Hôpitaux Civils de Colmar.

Judi 5.04 → 14h - 17h

Evaluation du risque suicidaire de l'adolescence à l'âge adulte
Dr M.S. GUILLON, psychiatre, en collaboration avec P. BOLLENBACH et L. STOLZ, infirmiers, Centre Hospitalier de Rouffach.

Judi 24.05 → 14h - 17h

Cyberdépendance : risques et effets
Professionnels de l'association Le Cap.

Pour en savoir plus...

L'intervention de Mme RINGELE sur les violences sexuelles a fait émerger de nombreuses questions liées à notre pratique auprès de jeunes victimes d'abus sexuels. Nous les avons posées au Dr M.A. CROCQ, psychiatre, médecin référent de la MDA68.

Quelles sont les conséquences des traumatismes sexuels subis durant l'enfance ou l'adolescence ?

Les traumatismes sexuels de l'enfance entraînent évidemment des états de stress post-traumatique mais ils rendent aussi les sujets plus vulnérables à d'autres affections, moins spécifiques. La plupart des études constatent une augmentation légère, à l'âge adulte, du risque pour divers troubles anxieux, pour la dépression et pour l'abus de substances (alcool, autres drogues). On observe aussi un risque supérieur de troubles des conduites alimentaires (anorexie, boulimie), de troubles de la personnalité (notamment de personnalité borderline), et de gestes auto-agressifs sans intention suicidaire. L'augmentation du risque est plus élevée quand il s'agit de rapports avec pénétration. D'autres facteurs de gravité sont la durée des abus sexuels, un âge des victimes compris entre 7 et 12 ans, les cas où l'auteur des faits est le père ou une figure d'autorité, l'usage de la violence, une grande différence d'âge avec l'abuseur. Il est souvent difficile de séparer l'effet des traumatismes sexuels de l'enfance de l'impact d'autres facteurs familiaux souvent

associés (rapports violents au sein de la famille, négligence des enfants, maltraitance affective et émotionnelle, psychopathologie des parents).

Les traumatismes sexuels se distinguent-ils des autres traumatismes ?

Les maltraitances sexuelles se distinguent des autres expériences traumatisantes par leur impact particulier sur la constitution de la personnalité, l'estime de soi, les relations interpersonnelles et la vie sexuelle. L'intimité sexuelle avec un garçon, même souhaitée, provoque parfois des flashbacks des rapports subis antérieurement sous la contrainte. Les problématiques sexuelles généralement relevées sont un plus grand risque d'activité sexuelle non protégée, de multiplicité des partenaires, d'utilisation du sexe en échange de quelque chose, de sexualisation des relations, ou d'évitement de la sexualité. Un risque certain est la « revictimisation ». Les mécanismes de cette revictimisation sont complexes ; les jeunes femmes peuvent être tentées de s'engager de façon répétée dans des relations amoureuses bancales, dans l'espoir de gommer les traumatismes passés avec de nouvelles relations idéales.



Les activités de la MDA 68

Quoi de neuf en 2012 ?

Atelier d'expression «Express-toi !»

Parce qu'il n'est pas toujours facile d'être soi-même face aux autres, parce que parfois, on ne sait plus où on en est, parce qu'on a besoin d'un soutien pour aider à faire face (rupture, peur, deuil...) et à développer de nouvelles aptitudes ou comportements (affirmation de soi, confiance en l'autre, coopération...) : En partenariat avec la Compagnie du Sens Scrupule, la MDA68 invite les jeunes à participer à l'atelier d'expression par le théâtre, "Express-toi" ! L'atelier se déroulera sur 9 séances animées par des professionnels de la MDA68 et un professionnel du théâtre.

➔ Démarrage le 11 janvier 2012 de 16h à 17h30 à la MDA68

D'autres cycles seront proposés tout au long de l'année.

Groupe de soutien Nutri-ado

Un second groupe de soutien pour les jeunes de 15 à 20 ans en surpoids débutera le 8 février 2012. Menées par un médecin, une diététicienne et une infirmière, ces séances de groupe, accompagnées d'entretiens individuels, permettent au jeune de trouver ses repères alimentaires, se nourrir de manière plus équilibrée et se sentir mieux. Après inscription et entretien, le jeune assiste à un cycle de 5 séances. Il partage ses difficultés et ses réussites dans une ambiance détendue.

➔ Démarrage le 8 février à la MDA68

Ces activités sont gratuites et confidentielles

Les inscriptions se font au préalable au secrétariat de la MDA.

➔ 03 89 32 01 15

souvent de réactiver la ressource parentale et offre un gain de temps et de cohérence dans l'organisation des prises en charge, notamment lors des consultations spécialisées (psychiatre, psychologue, guidance parentale...).

120 élèves de 11 à 18 ans sont concernés chaque année.

Contact :

Gaëlle KACENELEN,

psychologue clinicienne - LEA

Maison des Adolescents du Haut Rhin

03 89 32 01 15 - g.kacenen@mda68.fr



Actualités médico-sociales

Les adolescents et le tabac : Où en sommes-nous ?

La consommation de tabac chez les adolescents constitue un domaine majeur de santé publique. Selon les données récentes de L'OFDT (Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies), l'usage du tabac chez les jeunes a diminué de 5% entre 2005 et 2008. Il augmente toutefois avec l'âge : peu observée à 14 ans, la consommation de tabac - occasionnelle ou régulière - serait présente pour 41% des adolescents de 17 ans. On constate également une légère prédominance masculine. L'âge moyen de la première cigarette est de 13,7 ans pour les filles et 13,4 ans pour les garçons. A 17 ans, 30% des jeunes fumeurs réguliers présentent des signes de forte dépendance au

tabac. Par ailleurs, 4% des jeunes interrogés se considèrent comme d'anciens fumeurs.

La France se place dans la moyenne européenne de consommation de tabac pour les jeunes, quelque que soit le sexe.

Source : OFDT, 10/2011



Les Lieux d'Écoute pour Adolescents (LEA) : Une action m2A — Education Nationale — MDA68

« La violence verbale et/ou physique est souvent l'expression d'une souffrance »

Basé sur ce postulat et animé jusqu'en 2010 par une équipe de psychologues du Centre hospitalier de Rouffach dans certains établissements scolaires de l'agglomération Mulhousienne, le dispositif des LEA a, depuis lors, été repris par la MDA68 selon la même philosophie. Soutenu et financé par la m2A, ce projet s'inscrit dans un travail de partenariat.

Aux difficultés rencontrées par les 7 établissements concernés face à la violence et autres manifestations exprimées par certains élèves, ce dispositif propose en réponse une prise en compte globale et pluridisciplinaire de la situation des jeunes qui y sont scolarisés.

Les LEA se matérialisent par le biais d'interventions régulières d'une psychologue au sein des établissements scolaires, avec deux objectifs principaux :

- faciliter le contact avec l'adolescent en difficulté et en souffrance
- mettre en œuvre une ressource supplémentaire pour l'équipe pédagogique et éducative en matière d'éclairage psychologique face à une problématique donnée

Intervention dans l'établissement scolaire auprès des professionnels (consultations indirectes) :

- ➔ Participation aux temps de réunion interdisciplinaire, le partage des points de vue des professionnels permet d'envisager la mise en place de différents dispositifs au sein de l'établissement scolaire. L'éclairage clinique apporté par

la psychologue dans la prise en compte de la dimension relationnelle et de la dynamique psychique du jeune ou d'un groupe permet de parfaire un travail de prévention, de dépistage et d'orientation.

- ➔ Temps de discussion, d'exposés, de conférences à l'attention de l'équipe scolaire

Au sein de la MDA68 auprès des élèves et de leurs parents :

- ➔ Echanges pluridisciplinaires sur des situations
- ➔ Rencontre, évaluation des situations et orientation vers le soin des adolescents adressés par les établissements partenaires à la MDA68

La rencontre des parents et des jeunes avec la psychologue LEA dans un lieu non-stigmatisant, les mercredis à la MDA68, et donc en dehors de l'établissement scolaire, permet bien

Accueil et accompagnement des adolescents dans le centre de soin des dépendances "Le Cap"

Spécialisé dans l'accompagnement et le soin des dépendances, le CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) "Le Cap" accueille, parmi sa population, des adolescents généralement orientés par leurs parents, l'établissement scolaire qu'ils fréquentent ou des structures telles que la MDA68.

Les problématiques rencontrées chez ce jeune public concernent principalement une consommation de produits illicites, notamment de cannabis, des conduites d'alcoolisation aiguës, une pratique excessive des jeux en réseau, et des troubles alimentaires, parfois conjoints aux addictions précédentes.

Pour la plupart de ces situations, un rendez-vous est proposé chez un psychologue du centre. Le jeune sera alors reçu seul ou avec ses parents, afin de recueillir la demande, de dispenser les informations nécessaires et de définir l'accompagnement à envisager. Si la situation le nécessite, un suivi individuel de l'adolescent est proposé, avec son adhésion, suivi qui pourra être ponctué d'entretiens familiaux avec le jeune et ses parents, la problématique étant souvent indissociable du fonctionnement familial.

En début d'accompagnement, un rendez-vous avec un médecin du centre est également proposé afin d'aborder l'aspect médical de la dépendance, de dépister d'éventuelles consommations parallèles et, plus rarement, de prescrire un traitement lorsque cela s'impose.

Notons que l'objectif du suivi, au-delà d'une prise en charge de la dépendance, réside souvent dans le fait de permettre au jeune de pouvoir réintégrer un parcours scolaire adapté, de retrouver le bénéfice d'une relation familiale positive et d'un réseau social suffisant.

Clément BUTTNER, Directeur

Le Cap – 4, rue Schlumberger – 68200 MULHOUSE
03 89 33 17 99 – capsoin@wanadoo.fr

Le Cap – MDA68 : Lieu ressources parents. Un partenariat réussi

A la MDA68, une psychologue du Cap est présente 2 jours par semaine. Ce Point ressources parents a pour but d'aider, de guider, de soutenir et d'informer les familles de jeunes en souffrance et en difficulté avec la dépendance comportementale, les consommations de produits psychoactifs et/ou les dépendances sans substance.

Contact auprès du secrétariat de la MDA68
03 89 32 01 15



La CRIPS (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes et des Signalements)

Des affaires médiatisées ont révélé la nécessité d'assurer un meilleur partage de l'information en matière de protection de l'enfance. Aussi, la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance charge le Président du Conseil Général du recueil, du traitement et de l'évaluation des informations préoccupantes concernant les enfants en danger ou en risque de danger et prévoit leur centralisation au sein d'une cellule dédiée. Il s'agit donc de faire converger vers un même lieu toutes les informations préoccupantes concernant des mineurs en danger ou en risque de l'être, pour éviter la déperdition de ces informations.

→ Missions de la CRIPS 68

La CRIPS est composée de 6 personnes : 1 Responsable, 2 Coordonnatrices, 1 Rédacteur et 2 Secrétaires. Elle est au service de l'ensemble des acteurs intervenant dans la protection de l'enfance ou lui apportant son concours. Elle constitue une interface avec les services du département mais également avec les juridictions, les particuliers et l'ensemble des professionnels (Éducation Nationale, divers services sociaux, hôpitaux, médecins et spécialistes libéraux, associations, services de police et de gendarmerie...).

→ Recueillir, traiter et analyser les informations préoccupantes et les signalements

La mission première de la cellule est de recueillir, traiter et analyser les informations préoccupantes à l'échelle du département (En 2010 : 1597 informations traitées par la CRIPS, sur les 6 premiers mois de 2011 : 860 informations préoccupantes). Elle est le point d'entrée et de sortie unique pour toutes les situations de protection de l'enfance du Haut-Rhin.

La CRIPS effectue une analyse de 1^{er} niveau et donne la première orientation à la situation :

- vers les services sociaux du CG68 ou un autre partenaire pour information ou évaluation.
- vers le Procureur de la République pour saisine du juge des enfants ou enquête pénale
- vers le juge des enfants pour information s'il suit déjà la situation.

Après évaluation par les services sociaux du CG68, la CRIPS est destinataire d'un rapport. Après étude de ce rapport, la CRIPS va décider :

- de transmettre un signalement au procureur.
- de demander une mesure d'aide éducative avec l'accord de la famille.

- d'acter que les services sociaux du CG68 accompagnent la famille.
- de classer le rapport sans suites.

→ Intervenir directement et prendre en charge les situations d'urgence

La CRIPS est l'interlocutrice directe du parquet des mineurs et des partenaires pour toutes les situations d'urgence notamment quand un placement est envisagé.

→ Conseiller les professionnels

Toutes les personnes qui participent au dispositif de protection de l'enfance ou les particuliers peuvent s'adresser à la cellule départementale pour avis et conseil à propos de la situation d'un mineur.

→ Informer les professionnels et le public sur le dispositif

La CRIPS organise des réunions d'information auprès d'un public large afin de les sensibiliser à la protection de l'enfance et de les informer sur le rôle du Conseil Général du Haut-Rhin dans ce domaine.

CRIPS 68

**Direction Enfance Santé Insertion
Aide Sociale à l'Enfance**

100 Avenue d'Alsace – 68000 Colmar
Téléphone : 03 89 30 66 94 ou 66 76

Fax : 03 89 21 72 99

enfance_en_danger@cg68.fr

Conseil Général



Haut-Rhin

Contacts utiles

Monique RINGELE

Le Planning Familial 68

20, avenue Kennedy - 68200 MULHOUSE

03 89 42 42 12 / planningfamilial68@wanadoo.fr

Dr B. DUTRAY

Pôle de Psychiatrie Enfant Adolescent,

Centre hospitalier de Rouffach

03 89 78 70 10 / b.dutray@ch-rouffach.fr

ESPACE AUTISMES

13 rue Charles Sandherr - 68000 Colmar

03 89 20 11 98 - cra68@cra-alsace.net

Dr S. FATTAH

Pôle 8/9, Centre hospitalier de Rouffach

s.fattah@ch-rouffach.fr